

Ville de Cerny

Essonne

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

Date de convocation : 5 juin 2014

Date d'affichage : 5 juin 2014

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseillers votants : 23

L'an deux mille quatorze, le douze juin à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 5 juin 2014.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme LEPAGE,
Mme BOUCHARD, M. LAUNAY, Mme PROUST,
Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. ROTTEMBOURG,
Mme PANNETIER, M. LACOMME, Mme BARBERI, M. GUEZO,
Mme DENOYER, M. MOUCHET, M. LEFORT, M. HERMANT,
Mme CHOUPAY, M. BERTHELOT, Mme MATISSE, M. NOURRIN

M. CARNOT est arrivé au point n° 3

Ont donné pouvoir : M. Alain PRAT à Mme Marie-Claire CHAMBARET
Mme Nadine THOMAS à Mme Monique PANNETIER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Elisabeth PROUST

N° 2014 / VI / 5 - 7.1 **ETUDES SURVEILLEES :** **TARIF JOURNALIER A COMPTEUR DU** **1^{ER} SEPTEMBRE 2014**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil Municipal n° 2013 / V / 7 – 7.1 du 23 mai 2013 modifiant les tarifs des études surveillées à compter du 1^{er} septembre 2013,
CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser ces tarifs à compter du 1^{er} septembre 2014,
L'exposé du Maire ayant été entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 19 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (M. HERMANT, Mme CHOUPAY, M. BERTHELOT, Mme MATISSE)

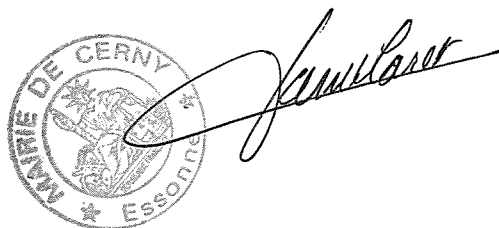
FIXE le tarif journalier des études surveillées à 1.69 €, à compter du 1^{er} septembre 2014,

PRÉCISE que tout mois commencé est dû,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny,

The image shows the official seal of the Mayor of Cerny, Essonne. The seal is circular and contains the text "MAIRIE DE CERNY" at the top and "ESSONNE" at the bottom, separated by two stars. In the center of the seal is a coat of arms featuring a bird, possibly a heron or egret, standing on a small island or rock in a body of water. Overlaid on the right side of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to read "Marie-Claire Chambaret".

Publiée le : 16 juin 2014
Transmise le : 17 juin 2014